



**LA
BOUSSOLE**

Aroéven



Formation BAFA



L'Aroéven est une association laïque, à but non lucratif, fédérée par la Fédération des Aroéven, reconnue d'utilité publique. Nous sommes un mouvement national habilité par les ministères de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation Nationale et du Tourisme en tant qu'organisme de formation BAFA et organisateur d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

La Boussole est une association Loi 1901 à but non lucratif, essentiellement constituée d'animateur, d'éducateurs et de directeurs de structures et de séjours, elle articule ses compétences au service des professionnels et des futurs professionnels des métiers de l'animation. Elle souhaite œuvrer pour le développement et la dynamique du territoire des Hautes Alpes

Se former à l'Aroéven en collaboration avec La Boussole c'est :

Rencontrer des équipes de formateurs ayant une expérience solide en matière d'encadrement d'enfants et d'adolescents, en Accueils Collectifs de Mineurs.

Trouver une formation organisée en groupe restreint, avec un suivi et un accompagnement individualisé.

Participer à des séances de formation variées et rythmées, permettant de diversifier les formes d'apprentissages.

Le BAFA. qu'est-ce-que c'est ? Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur

Le BAFA est un diplôme non-professionnel, qui permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents dans un Accueil Collectif de Mineurs (séjour de vacances, centre de loisirs...).

Pour commencer une formation BAFA,

le candidat doit être âgé d'au moins 17 ans le premier jour du stage.

Le stagiaire dispose de 30 mois pour accomplir l'intégralité de sa formation qui se déroule en trois étapes obligatoires.

À la fin de la formation, un jury départemental du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports délivre le diplôme du BAFA.

30 mois max.

18 mois max.

Stage de formation générale : 8 jours
en externat ou en internat.

Stage d'approfondissement ou de qualification :

- Approfondissement: 6 jours internat ou externat.
- Qualification: 8 jours minimum (compétence technique et pédagogique).

Stage pratique : 14 jours minimum
en continu ou discontinu dans 2 organismes différents maximum.

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)



Stages BAFA 2018/2019



Les aides financières possibles

Caisse d'Allocations Familiales des Hautes Alpes (CAF 05), Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), Mission Locale, Collectivités, CE...

Nous vous renseignerons en fonction de votre situation.

Le Calendrier

Formation Générale :

Pâques 2019

Formation d'approfondissement :

Toussaint 2019

Nos tarifs

Formation Générale en pension complète : 530€

Formation Générale en externat demi-pension : 390€

externat sans demi pension : 360€

Formation d'Approfondissement en internat : 440€

Formation d'Approfondissement en externat : 330€

Nos partenaires



Se renseigner et demander un dossier d'inscription

laboussole.asso05@gmail.com

Association La Boussole

5, rue Costebelle

05200 EMBRUN Tél : 06 22 36 48 70 - 06 56 83 27 93

ac.py@aroeven.fr

Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale

106 av. de St Antoine, 13015 MARSEILLE | Tél. : 07 68 82 33 87 - 09 82 36 52 92

Nos Valeurs

Laïcité et citoyenneté
Respect, ouverture et solidarité
Partage et transmission
Bienveillance et empathie
Autonomie et responsabilité.

Nos finalités

Se situer dans les différentes phases d'un projet et au sein d'une équipe éducative.

Clarifier leurs choix pédagogiques et les concrétiser.

Devenir des acteurs responsables au service de l'épanouissement des personnes.

Gérer les situations et mener les activités dont ils ont la responsabilité.

Favoriser l'autonomie des personnes.

Prendre en compte les différences afin de favoriser le vivre ensemble.

Nous militons pour une éducation permanente et globale :

L'Éducation Populaire défend l'accès à un cadre favorable pour apprendre, s'épanouir et trouver sa place dans la société.

Elle reconnaît à chacun la volonté de progresser, de s'épanouir et de développer des apprentissages citoyens et ce, dans le respect de la Convention des Droits de l'Enfant.

Tous les individus ont la capacité à se développer tout au long de leur vie s'ils en ont le désir et les possibilités. En situant nos activités et nos actions en contact étroit avec les réalités, nous valorisons les expériences des personnes.

Notre projet associatif s'inscrit pleinement dans la société pour laquelle il cherche à agir.

C'est pourquoi nos formateurs professionnels militent et agissent en ce sens, ils réactualisent leurs connaissances pour partager ces valeurs et leurs compétences avec les futurs animateurs.



Pourquoi être animateur ?

- J'exerce un métier passionnément humain, au service de l'épanouissement des enfants
- Je sollicite mon imaginaire et développe ma créativité pour construire des projets d'activités
- Avec les enfants et les adultes, j'évolue, me responsabilise et construis mon identité
- Je pratique le vivre ensemble en situation professionnelle
- Je définis mes valeurs et je m'applique à les défendre
- J'apprends à concevoir, collaborer et coopérer
- Je cultive ma confiance et mon estime de moi

Etre Animateur c'est

Accueillir, les différents acteurs, communiquer et développer la relation éducative.

Travailler en équipe.

Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs, avec bienveillance et bienveillance.

Animer les activités, et la vie quotidienne. Accompagner la réalisation de projets.

Formuler une analyse et une réflexion personnelle.

Situer son engagement dans l'environnement social, culturel et économique actuel.

Mettre en œuvre un projet pédagogique, dans le respect du cadre réglementaire des ACM.

Transmettre et partager les valeurs de la République et des associations.

VIVRE ENSEMBLE
AGIR COLLECTIVEMENT

Comment s'inscrire ?

- Votre demande d'inscription est enregistrée dès réception de :

1. La fiche d'inscription avec votre photographie
2. Le versement des arrhes (Consulter le règlement intérieur)
3. Une attestation de votre organisme financeur, pour les prises en charges
4. La photocopie recto/verso de votre pièce d'identité
5. Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités sportive et à la vie en collectivité
6. Votre inscription sur le site internet www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

- Avant le stage, un mail vous sera transmis et vous précisera les modalités du stage, le lieu et l'heure de rendez-vous.

Si un stage est annulé par manque de participants, tout sera mis en œuvre pour vous proposer une autre session.